

BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES

Option A - Systèmes de production

Formation sur 2 ans en alternance
(NIVEAU III)



Une formation sur
mesure dans les métiers
de la maintenance
industrielle.

BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES

Option A - Systèmes de production

(NIVEAU III)

Une formation qui répond aux besoins de recrutement des professionnels du secteur de la maintenance industrielle.

Une formation de 2 ans, validée par un diplôme national, le **Brevet de Technicien Supérieur « Maintenance des Systèmes, Option A - Systèmes de production »**.

Pour exercer les métiers de :

- Technicien(ne) de maintenance industrielle,
- Technicien(ne) en automatismes,
- Responsable du service après-vente,
- Ascensoriste...

Le technicien supérieur chargé de la maintenance est un **technicien polyvalent** qui s'efforce, quelles que soient les installations et les situations techniques, d'apporter des solutions aux différents problèmes rencontrés. Sur les petites installations, il est amené à conseiller le client sur des solutions adaptées en établissant alors un devis des travaux à réaliser. Lors de la conduite ou de la mise en service, il a pour mission d'optimiser les réglages et les performances de l'installation.

Conditions d'admission

- Etre titulaire :
 - soit d'un Baccalauréat STI ou Bac Pro de la filière,
 - et/ou avoir une expérience professionnelle significative.
- Satisfaire aux tests et entretiens de recrutement.
- Remplir les conditions d'accès aux dispositifs de Formation Professionnelle Continue (**Contrat de Professionnalisation, Période de Professionnalisation, CIF**).

Organisation de la formation

- **1100 heures de formation sur 2 ans** (démarrage en septembre 2017),
- 1/3 temps en centre de formation, **2/3 temps en entreprise**.



Une formation en alternance, pour une meilleure insertion professionnelle.

Contenu de la formation

- Étude pluri technologique des systèmes
- Stratégie et organisation de la maintenance
- Techniques de maintenance et de conduite et prévention
- Mathématiques
- Culture générale et expression
- Physique Chimie
- Santé- Sécurité Environnement
- Anglais technique

Qualités et compétences requises

Les fonctions et activités confiées à un Technicien Supérieur en Maintenance des Systèmes sont les suivantes :

- La réalisation des interventions de maintenance corrective et préventive,
- L'amélioration de la sureté de fonctionnement,
- L'intégration de nouveaux systèmes,
- L'amélioration de la disponibilité des moyens et leur optimisation,
- L'animation et l'encadrement des équipes d'intervention,
- L'organisation des activités de maintenance,
- L'évaluation des coûts de maintenance.

LE GRETA : UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

- Opérateur historique de la Formation Continue en France depuis plus de 40 ans,
- Des équipes expérimentées,
- Un accompagnement personnalisé du parcours de formation,
- Des petits groupes de stagiaires, permettant la participation de chacun,
- Des résultats aux examens supérieurs à la moyenne nationale (93,8% en Pays de la Loire).



Le Contrat de Professionnalisation

Une formation théorique et pratique, organisée en entreprise et en Centre de Formation.

Une formation qui débouche sur un métier, en offrant une véritable qualification professionnelle.

Une durée de contrat de **jusqu'à 24 mois**.



Lieu de formation

GRETA LOIRE-ATLANTIQUE
Site Lycée Maillard-Joubert
Rue du Pressoir Rouge
44150 ANCENIS

REMUNERATION DU STAGIAIRE

Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation		
AGE	Niveau d'entrée sup. ou égal au BAC PRO, BAC TECHNO	Niveau d'entrée inf. BAC PRO ou égal BAC Général
Moins de 21 ans	Au moins 65 % du SMIC	Au moins 55 % du SMIC
21 ans et plus	Au moins 80 % du SMIC	Au moins 70 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	

Autres financements possibles

LE CIF

Congé individuel de formation (CIF). Formation à l'initiative du salarié. Egalement accessible aux demandeurs d'emploi (CIF-CDD) qui ont achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, avec des conditions d'ancienneté en qualité de salarié.

LA PERIODE DE PROFESSIONNALISATION

La période de professionnalisation vise à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés en CDI (ou bénéficiant d'un CUI), par des actions de formation.



Contact et informations

GRETA LOIRE-ATLANTIQUE

16 rue Dufour - BP 94225
44042 NANTES CEDEX 1

☎ 02 40 92 99 95 (Assistant Commercial)

✉ richard.verdon@ac-nantes.fr